

Info Seniors : à qui s'adresser?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A qui s'adresser ?

Vous avez appelé la ligne d'Info Seniors ou vous nous avez adressé vos questions par écrit. Voici une sélection des sujets qui peuvent intéresser chacun. N'hésitez pas à appeler Info Seniors pour toutes les difficultés de la vie quotidienne !

BAIL A RÉSILIER – J'habite à Lausanne et je vais bientôt déménager. Comment puis-je résilier mon bail actuel ? Y-a-t-il des risques ?

E. D., Lausanne

Réponse : L'idéal serait de résilier votre bail pour la prochaine échéance, en envoyant une lettre recommandée à votre propriétaire ou à votre gérance et en respectant le délai de résiliation prévu dans le bail (en général 3 ou 6 mois). Si tel n'est pas le cas, vous devez être prêt à rechercher vous-mêmes un nouveau locataire ou alors vous devrez payer le loyer jusqu'à l'échéance, c'est-à-dire payer double loyer durant un ou plusieurs mois. L'ASLOCA répond aux questions des locataires et propose à ses membres des appuis administratifs et juridiques dans des situations particulières. Tél. 021/617 10 07.

FACTURES IMPRÉVUES – J'habite à Genève et je m'occupe de mes parents âgés, domiciliés à Lausanne. Sans fortune et avec leur modeste revenu AVS, ils n'arrivent pas à payer des factures imprévues (réparation de la TV, lunettes, suppléments de chauffage). Je les aide de mon mieux, mais j'ai de petits revenus. Où puis-je m'adresser pour trouver une aide ?

R. P. Genève

Réponse : Vos parents ont-ils fait valoir tous leurs droits en matière de prestations d'assurances sociales ou de subsides ? Nous pensons en particulier aux prestations complémentaires à l'AVS (PC), au subside à l'assurance maladie et aux éventuelles aides communales complémentaires. Pro Senectute propose dans chaque canton des consulta-

tions sociales gratuites où les personnes en âge AVS peuvent être renseignées et soutenues dans leurs démarches et aidées financièrement par un fonds fédéral pour faire face aux dépenses particulières. Les demandes d'aides financières sont traitées en toute confidentialité. Pro Senectute Genève, tél. 022/ 807 05 65, Pro Senectute Vaud, tél. 021/ 646 17 21, Fribourg, tél. 026/ 347 12 40, Jura, tél. 032/ 421 96 10, Jura bernois, tél. 032/ 481 21 20, Neuchâtel, tél. 032/ 911 50 00, Valais, tél. 027/ 322 07 41.

SANTÉ – Je souffre d'asthme depuis longtemps et mon médecin m'a conseillé un appareil aérosol, mais qui est très coûteux et pas remboursé par les assurances. Existe-t-il une institution susceptible de m'aider ?

D. P., Morges

Réponse : Il existe une fondation qui aide les asthmatiques à faible revenu à obtenir des appareils non pris en charge par les assurances maladies. Il s'agit de la Fondation Renée Hoffmann et Roger Pasquier, ch. de Bourgogne 21, 1260 Nyon.

SPORT – Je pratique le ski de piste et souhaiterais connaître les clubs de ma région.

P. B., Coppet



Photo Y. D.

Jacques Panchaud répond à vos questions

Réponse : à Signy, le club «La Gamelle», tél. 022/ 362 31 46 ou l'Ecole suisse de ski «La Dôle» à Saint-Cergue, tél. 022/ 360 14 14.

Info Seniors

Tél. 021/641 70 70

De 8 h 30 à 12 heures.

Pour les autres régions du pays :

Neuchâtel, tél. 032/724 56 56; La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 50 00; Fribourg, tél. 026/347 12 40; Bienne, tél. 032/322 75 25; Valais, tél. 027/322 07 41; Genève, tél. 022/807 05 65; Jura, tél. 032/421 96 10; Jura BE, tél. 032/481 21 20.

Vous pouvez également écrire ou téléphoner directement à la rédaction :

«Génération», case postale 2633, 1002 Lausanne. Tél. 021/312 34 29.

La rédaction continuera de transmettre vos questions à Pro Senectute et les réponses les plus intéressantes seront publiées.